

COMMISSION MIXTE DÉPARTEMENTALE DE RECRUTEMENT ET FORMATION INITIALE DES ARBITRES ET BÉNÉVOLES

La structure arbitre auxiliaire a été mise en place début 2002/2003 et maintient son niveau de performance.

Tout d'abord, je tiens à remercier le personnel administratif et tous les membres de cette commission pour le travail accompli tout au long de la saison.

Cette année, nous avons fait 4 séances

Les séances de recyclages se sont déroulées le vendredi 02 septembre 2022 16 présents 1 excusé 16 reçus et le vendredi 23 septembre 2022 13 présents 1 excusé 13 reçus

Les séances de formation se sont déroulées au siège du district le vendredi 30 septembre 2022 18 présents 3 excusés et le vendredi 21 octobre 2022 19 présents 3 excusés 19 reçus.

Total 49 arbitres auxiliaires D5 de recyclés ou formés.

Domage de faire les stages et de ne pas continuer les démarches malgré des mails de relance il faudrait un peu plus de sérieux pour la saison 2023 2024 la commission continuera les stages, j'espère que beaucoup s'inscriront à ces formations car cette commission est en baisse d'effectifs.

Conditions requises pour être « Arbitre Auxiliaires » :

- * Être un licencié majeur.
- * Obligation de participer aux différents stages organisés par le district afin de mettre son club en règle.
- * Effectuer 12 matchs sur la saison complète.

A savoir :

* En cas d'absence d'arbitre officiel, un arbitre auxiliaire est prioritaire pour diriger une rencontre si chaque équipe d'un match présente un arbitre auxiliaire, c'est celui du club visiteur qui officiera.

* Un arbitre auxiliaire ne peut prétendre à quelconque indemnité.

Rappel :

Depuis la saison 2013/2014, les arbitres auxiliaires doivent effectuer un maximum de 5 matchs pendant la saison. Ces derniers qui n'effectueront pas ce quota, devront obligatoirement repasser la formation d'arbitre auxiliaire D5, la saison suivante.

Pour rappel également, ceux qui n'assisteront pas à l'une des séances de recyclage et pour la formation deux séances obligatoires, leurs licences ne seront pas renouvelées.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Président,

Christian GONNET.